

Évolution de la formation des infirmiers



Consultation réalisée du 8 au 22 décembre 2023, à laquelle 35 339 infirmiers ont répondu (dont 10 337 infirmiers diplômés depuis moins de 10 ans).

Adapter la formation aux réalités d'un métier en pleine évolution



1 infirmier sur 2

estime que les missions qui lui sont confiées sur le terrain vont au-delà du contenu de l'enseignement théorique délivré pendant leur formation - un sentiment partagé par 63% des infirmiers diplômés depuis moins de dix ans.

Seulement **37%**

des infirmiers recommanderaient à une personne de leur entourage de devenir infirmier. Cette situation intervient rapidement dans les carrières car seuls 47% des diplômés de moins de cinq ans le recommanderaient.

D'ailleurs...



1 jeune diplômé sur 2

pense que la formation est l'un des motifs de désenchantement, raison pour laquelle il ne recommanderait pas sa profession.



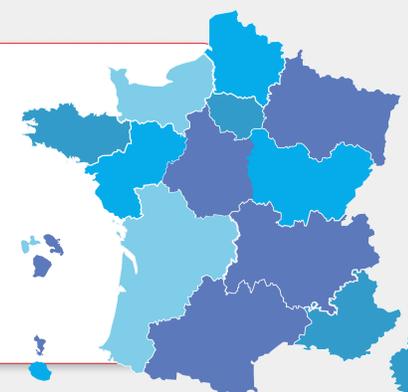
Propositions de l'Ordre

Réformer le décret infirmier en passant d'un décret d'actes à un décret de missions. Il reflètera l'activité réelle et quotidienne des infirmiers auprès des patients.

Diversifier les lieux de stages selon le projet professionnel en modulant et en adaptant les périodes dédiées. Cela améliorera la connaissance des différentes structures existantes, de leur champ d'intervention et de leurs missions pour les futurs professionnels.

Renforcer les passerelles, notamment en cours de formation, afin de décloisonner les différents parcours santé et favoriser l'évolution professionnelle.

Chargé par la loi du tableau des infirmiers et donc disposant d'une cartographie fine du nombre de professionnels sur chaque territoire, **intégrer l'Ordre national des infirmiers aux discussions concernant l'ouverture du nombre de places en IFSI pour qu'elle soit en adéquation avec les besoins de la population du bassin de vie d'implantation de l'établissement.**



Accompagner et reconnaître

41%

des répondants disent **avoir songé à abandonner leurs études.**

Ce taux atteint **67% chez les jeunes diplômés** de moins de 5 ans et **61%** pour ceux diplômés depuis moins de dix ans.



7 infirmiers sur 10

auraient souhaité un **accompagnement plus important** au cours de leurs études.

Près de
30%

des infirmiers et **41%** de ceux diplômés depuis moins de 10 ans **déclarent ne pas s'être sentis suffisamment encadrés et soutenus** depuis leurs premiers pas au contact des patients.

S'investir

69% des répondants déclarent être **prêts à s'investir dans le tutorat.**



Propositions de l'Ordre

Lancer une réflexion sur le système de tutorat actuellement en place, qui ne permet pas de prendre correctement en charge l'ensemble des étudiants en formation faute de professionnels disponibles. Celle-ci pourrait porter sur la mise en place de modules de formation dédiés, sur une meilleure reconnaissance des missions et surtout l'organisation de temps dédiés à cet accompagnement des étudiants, déterminant pour la suite de leur parcours. Cette réflexion pourrait parfaitement s'inscrire dans la même dynamique que celle lancée par Stanislas Guerini sur le sujet du mentorat.

Prévoir un accompagnement plus personnalisé des étudiants au cours de leur stage (visite régulière sur site, temps d'échange et d'écoute) afin de s'assurer que leurs conditions d'accueil soient satisfaisantes.



Maintenir la qualité et la sécurité des soins

87%

estiment que **les acquis professionnels doivent être davantage pris en compte à travers la validation des acquis de l'expérience** ou la validation des acquis professionnels.

Proposition de l'Ordre

Renforcer la validation des acquis de l'expérience et la validation des acquis professionnels pour les infirmiers tout au long de leur parcours et déployer la certification périodique des professionnels de santé, dispositif de validation régulière des compétences, en vue de leur donner accès à un programme individuel de formation. Celui-ci permettra l'amélioration des compétences et des connaissances, contribuer au renforcement de la qualité des pratiques, et améliorer la relation avec les patients. En outre, ce programme permettra un meilleur suivi de leur santé personnelle tout au long de leur carrière.